



BIO-UV Group

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 7.837.969 €

Siège social : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel

527 626 055 R.C.S Montpellier

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

I. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

I | 1 Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration : Benoit GILLMANN
Administrateurs : Laurent-Emmanuel MIGEON
Xavier BAYLE
La société SORIDEC, représentée par Madame Geneviève BLANC

I | 2 Comités

A la date du présent rapport, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration. Toutefois, les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'instituer un certain nombre de comités ad hoc.

I | 3 Direction

BIO-UV GROUP

Président Directeur Général : Benoit GILLMANN
Directeur Général Délégué : Laurent-Emmanuel MIGEON
Directeur Technique R&D : Xavier BAYLE
Directeur Production et achat : Benoit CARRIBENT
Responsable RH, finances et administration : Marjorie CAIRE
Responsable marketing et communication : Coralie MAZAURIC
Directeur activité Bio Sea : Xavier DEVAL
Directeur commercial France : Laurent MARQUES
Directrice export : Anne JULIA
Assistance de direction : Nathalie PETIT

II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

II | 1 Le Groupe BIO-UV

II.1.1 Description des activités du Groupe BIO-UV

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV), pour répondre à l'enjeu majeur que représente le traitement de l'eau au niveau international, dont le développement est porté par des problématiques sanitaires, économiques et environnementales. Le Groupe investit fortement sur sa gamme de produits afin d'être en mesure de fournir les solutions attendues par ses clients dans les marchés adressés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est numéro 1 en France et en Europe pour le traitement par UV des eaux de piscines résidentielles, ainsi que sur le marché public et semi public de la déchloramination en bassin collectifs ;
- Les marchés municipaux et industriels, recouvrant les applications liées aux activités de potabilisation, de traitement des effluents, de réutilisation des eaux usées (REUSE), d'aquaculture, et des eaux de process industriels ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui, depuis 2017, fait l'objet d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast ;

Cotée en bourse depuis le 10 juillet 2018 sur le marché Euronext Growth® Paris, BIO-UV Group poursuit son développement grâce (i) à une force commerciale dédiée en France et à l'international, et (ii) au développement de partenariats avec des opérateurs spécialisés, notamment pour le marché du traitement des eaux de ballast de navires qui offre d'importantes perspectives de croissance.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2019, le Groupe était composé d'une société mère (BIO-UV Group), d'une filiale dédiée à l'activité de traitement des eaux de ballast (BIO-SEA), et d'une filiale à Hong Kong pour le développement sur la zone Asie (BIO-UV ASIA) :

- BIO-UV Group est une Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, au capital de 7 837 969 euros, dont le siège social est situé 850, avenue Louis Médard à Lunel (34). Elle est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 527 626 055 ;
- BIO-SEA était une Société par Actions Simplifiée à associé Unique, créée en décembre 2015, au capital de 500 000 euros, détenue à 100% par BIO-UV Group jusqu'au 1^{er} janvier 2019, date de la réalisation de la transmission universelle de patrimoine de BIO-SEA au profit de BIO-UV Group et de la radiation de BIO-SEA du Registre du Commerce et des Sociétés ;
- BIO-UV-Asia est une Société Anonyme de droit Hong Kongais créée en août 2018, au capital de 10 000 HKD, détenue à 100% par BIO-UV Group. Elle est enregistrée au registre du commerce de Hong Kong sous le numéro 273 78 26 et son siège social est situé à Hong Kong, 1 Austin Road West.KOWLOON.

A la date du présent rapport, le Groupe est constitué de la société mère BIO-UV Group et de sa filiale BIO-UV ASIA.

II.1.2 Principaux programmes en cours de développement

Sur ses marchés historiques, BIO-UV Group a enrichi sa gamme sur le marché récréatif en France et à l'export. Le Groupe continue à développer sa force commerciale, notamment en Europe.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Le marché du traitement des eaux de ballast est en très forte croissance avec un potentiel estimé à 7,5 milliards de dollars sur la période 2018-2024 grâce à la Convention internationale pour la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires ("Convention BWM") qui est entrée en vigueur le 8 septembre 2017 pour les bateaux neufs et le 8 septembre 2019 pour les bateaux existants. Troisième opérateur ultraviolet à obtenir sa certification USCG, mais unique système à présenter un temps de rétention nul pour les eaux non salées (ex : grands lacs), BIO-UV Group améliore continuellement les performances de ses systèmes de traitement de Ballast.

II.1.3 Technologie

BIO-UV Group est spécialisé dans la technologie UV-C, permettant d'inactiver un large spectre de micro-organismes vivants ; bactéries, virus, protozoaires, moisissures, phytoplanctons, zooplanctons, etc.

Les technologies UV-C revêtent un certain nombre d'avantages face aux autres modes de désinfection de l'eau, à l'instar de l'ozonation ou de la chloration. L'UV offre notamment une désinfection sans produits chimiques, sans impact sur les propriétés organoleptiques des fluides, tout en ayant une capacité à traiter un large spectre d'effluents (pH, température, etc... sans impact), en un temps de contact rapide. En outre, la facilité et la sécurité d'utilisation de la technologie UV-C présentent, selon l'US Environmental Protection Agency (EPA, Ministère de l'Environnement Américain), des atouts importants, pour un coût modéré.

Ces dernières années, la désinfection par UV a ainsi gagné des parts de marché par rapport aux autres technologies.

En 2016, le marché de la désinfection de l'eau par UV représentait environ 1,5 milliards de dollars¹. Une croissance moyenne annuelle de plus de 6,4 % est attendue jusqu'en 2020 sur ce marché selon la même source.

II.1.4 Modèle d'affaires

Pour les marchés historiques l'activité de l'entreprise est liée à la vente de produits finis pour plus de 75%² et de pièces détachées pour le reste. Ces ventes sont réalisées directement par l'équipe commerciale sur le marché Français ou à l'international à des professionnels du marché du traitement de l'eau, et très rarement directement à l'utilisateur final.

Pour le marché du traitement des eaux de ballast, nos revenus sont très majoritairement issus des ventes directes de nos systèmes aux armateurs ou aux chantiers. La part des ventes de pièces détachées sur ce marché est très négligeable mais devrait rapidement atteindre le niveau connu sur nos marchés historiques. Enfin, nous développons la mise en place de contrats commerciaux non exclusif avec des opérateurs reconnus dans le monde maritime, pour couvrir une clientèle plus large et offrir un service sur l'ensemble des continents, comme avec la société DAMEN, ou encore RMS en Chine.

¹ Amane advisors sur la base de GWI global water report 2017, Freedonia, Frost&Sullivan

² Source : Société

II.1.5 Le carnet de commandes

La Société dispose d'un carnet de commandes³ de 18,2 M€ au 10 septembre 2019 (dont 6,2 M€ de commandes livrables et facturables sur 2019) se composant de 16,7 M€ de commandes sur le segment du traitement des eaux de ballast.

II | 2 Description des faits marquants et de l'activité de BIO-UV pendant le 1^{er} semestre 2019 et postérieurement à la clôture

II.2.1 Eléments juridiques

Concernant BIO-UV Group :

Au cours du premier trimestre 2019, la Société a procédé à la création d'un Comité Social et Economique (CSE) et a organisé de nouvelles élections afin d'élire deux représentants du CSE. Le 8 mars 2019, s'est tenue la première réunion du Comité Social et Economique (CSE) de BIO-UV Group, qui se réunira tous les 2 mois conformément au règlement intérieur dudit CSE.

Au 30 juin 2019, le capital de la société s'élève à 7 837 969 €. Il est divisé en 7 837 969 actions de 1 € de valeur nominale.

Concernant BIO-SEA :

A la suite de la réalisation de la transmission universelle du patrimoine de BIO-SEA au profit de BIO-UV Group décidée en novembre 2018, la société BIO-SEA a été radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier le 22 janvier 2019 avec effet au 1er janvier 2019.

II.2.2 Avancement des activités du Groupe

La croissance de l'activité de traitement des eaux de ballast est en forte accélération, conformément à nos attentes, notamment avec l'entrée en vigueur le 8 Septembre 2019, dans le cadre de la Convention BMW, de l'obligation pour les bateaux existants d'installer un système de traitement de leurs eaux de ballast entre cette date et la date anniversaire de leur grande révision, et au plus tard le 8 septembre 2024.

II.2.3 Management et organisation

Le management et l'organisation du Groupe sont décrits en section 1.1 du présent rapport.

II.2.4 Propriété intellectuelle

Le lecteur est invité à se référer au chapitre 11 du Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018 et disponible sur son site Internet.

³ Le carnet de commandes se compose des commandes signées, ainsi que des accords commerciaux signés

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

II.2.5 Eléments financiers

Les principaux éléments financiers du 1^{er} semestre 2019 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes consolidés au 30 juin 2019. Nous vous présentons ci-dessous notre analyse des principales variations :

En K€	30/6/2019	30/6/2018	variations
Chiffre d'affaires	8 074	4 891	3 183 (+65%)
EBITDA	522	345	177 (+52%)
Dotations aux amortissements	774	391	383 (+98%)
Résultat d'exploitation	(245)	(47)	(198)
Résultat financier	(86)	(137)	51
Résultat exceptionnel	(25)	98	(127)
Résultat net (part du groupe)	(139)	18	(157)

Au premier semestre 2019, BIO-UV Group enregistre une croissance totale de son activité de +65% par rapport au premier semestre 2018. Cette performance est liée à l'accélération marquée de l'activité de traitement des eaux de ballast (BIO-SEA), qui a été multipliée par 3,4 fois sur la période. En effet cette dynamique forte est portée par la réglementation qui impose, depuis le 8 septembre 2019, à tous les bateaux existants, de disposer d'un équipement de traitement de leurs ballasts.

Dans ce contexte réglementaire favorable et fort d'une dynamique commerciale soutenue, BIO-UV Group a amélioré de + 52% son EBITDA sur la période, qui ainsi passe de 345 K€ à 522 K€ entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019.

L'amortissement des frais de développement relatifs à l'obtention de la certification USCG, qui avait démarré en septembre 2018, impacte à la baisse le résultat d'exploitation sur le semestre 2019 à hauteur de presque 500 KE, ce qui atténue d'autant l'effet positif de l'accroissement de l'Ebitda sur la même période.

Enfin la légère dégradation du résultat net, qui est à peine négatif au premier semestre 2019, est uniquement liée à la forte augmentation des dotations aux amortissements, tant les variations sur le résultat financier et le résultat exceptionnel sont restées maîtrisées.

II.2.6 Evénements post-clôture

II.2.6.1 Acquisition de la société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED

Le 18 septembre 2019, BIO-UV Group a acquis 100% des actions de la société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED, entité de SUEZ Water Technologies & Solutions, et de sa filiale SUEZ Purification and Disinfection Systems Ltd (ensemble "Triogen"). Basée en Ecosse, Triogen existe depuis plus de 30 ans et a réalisé 8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 et enregistré un EBITDA représentant 10% du chiffre d'affaires sur des marchés et des technologies complémentaires de BIO-UV Group. L'acquisition a été financée pour partie sur fonds propres et pour le solde par endettement (financement bancaire, financement auprès de Bpifrance Financement et émission obligataire).

Conjointement à l'acquisition de Triogen, un contrat commercial et un contrat de licence ont été signés avec une entité appartenant à la division SUEZ WTS. Au titre de ce contrat commercial d'une durée initiale de quatre ans, cette société membre de la division SUEZ WTS s'est notamment engagée auprès

de BIO-UV Group, pour une durée de trois ans, à acheter un montant minimum de produits licenciés fabriqués par le nouvel ensemble.

II.2.6.1 Signature d'un contrat cadre avec la société Strahlmann :

BIO-UV Group a signé un contrat d'une valeur d'environ 4,8 ME avec la société Strahlmann, armateur qui gère une soixantaine de bateaux avec des équipes basées en Allemagne et en Pologne. Les revenus à percevoir au titre de ce contrat s'étaleront essentiellement entre 2021 et 2023.

II.2.6.2 Eléments juridiques

Lors de sa réunion en date du 10 juillet 2019, le Conseil d'administration a pris acte de la démission (i) de Monsieur Thierry NOEL de son mandat d'administrateur avec effet à l'issue de ladite réunion, (ii) de Madame Anne LARDOUX-DE-PAZZIS de son mandat d'administrateur avec effet au 9 juillet 2019, et (iii) de la société ACE MANAGEMENT, représentée par Monsieur Laurent SASSIER de son mandat de censeur avec effet au 5 juillet 2019.

Lors de la même réunion et en raison de l'acquisition définitive de 15.000 actions gratuites par un salarié, le Conseil d'administration a décidé l'attribution, au bénéfice de ce salarié, de 15.000 actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en œuvre par le Conseil lors de sa réunion en date du 12 novembre 2018.

Lors de sa réunion en date du 5 septembre 2019, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 9^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2019, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé dans la limite de 20% du capital par an. Le Conseil d'administration a fixé à 3.000.005 d'euros le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 631.580 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Dans ce cadre, le 6 septembre 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 631.580 obligations convertibles ("OC") de 4,75€ de valeur nominale avec cinq fonds gérés par deux sociétés de gestion : Eiffel Investment Group et Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les cinq fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment et à leur seule discrétion entre la date d'émission et la date de maturité des OC. Les OC donneront droit à leurs titulaires, en cas de conversion, à une action ordinaire nouvelle pour une OC.

A la date du présent document, le capital de la Société s'élève à 7 837 969 €. Il est divisé en 7 837 969 actions de 1 € de valeur nominale.

II | 3 Principaux facteurs de risques

À l'occasion de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth, en juillet 2018, BIO-UV Group avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018, et disponible sur son site Internet.

A la date du présent document, un litige nouveau est en cours par rapport à ceux présentés dans le Prospectus. En effet, le 27 novembre 2018, la Société a fait l'objet d'une assignation en justice devant le

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Tribunal de première instance du comté d'Allegheny dans l'état de Pennsylvanie aux Etats Unis (le "Tribunal"), sur le fondement du contrat de cession aux termes duquel la société Neptune Benson, successeur d'Evoqua, a acquis auprès de BIO-UV Group, 100% des titres de Delta Ultraviolet Corporation. BIO-UV Group a formellement contesté les demandes formulées dans cette assignation par voie de conclusions déposées devant le Tribunal le 12 mars 2019.

III. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

BIO-UV GROUP SA

Comptes consolidés

30 juin 2019



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Table des matières

1	<u>Etats financiers consolidés</u>	13
1.1	<u>Bilan consolidé</u>	13
1.2	<u>Compte de résultat consolidé</u>	14
1.3	<u>Tableau de flux de trésorerie</u>	15
2	<u>Principes et modalités de consolidation</u>	15
2.1	<u>Préambule</u>	15
2.2	<u>Référentiel comptable</u>	16
2.3	<u>Modalités de consolidation</u>	16
2.3.1	<u>Méthodes de consolidation</u>	16
2.3.2	<u>Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition</u>	16
2.3.2.1	<u>Principes</u>	16
2.3.2.2	<u>Méthode de conversion utilisée</u>	17
2.4	<u>Méthodes et règles d'évaluation</u>	17
2.4.1	<u>Immobilisations</u>	17
2.4.1.1	<u>Modes et méthodes d'évaluation appliqués</u>	17
2.4.1.1.1	<i><u>Immobilisations incorporelles</u></i>	17
2.4.1.1.2	<i><u>Immobilisations corporelles</u></i>	17
2.4.1.1.3	<i><u>Contrats de location financement</u></i>	18
2.4.1.2	<u>Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements</u>	18
2.4.2	<u>Stocks</u>	18
2.4.2.1	<u>Evaluation des stocks</u>	18
2.4.2.2	<u>Dépréciation des stocks</u>	19
2.4.3	<u>Créances</u>	19
2.4.3.1	<u>Evaluation des créances</u>	19
2.4.3.2	<u>Dépréciation des créances</u>	19
2.4.4	<u>Valeurs mobilières de placement</u>	19
2.4.5	<u>Avances conditionnées</u>	19
2.4.6	<u>Subventions d'investissement</u>	19
2.4.7	<u>Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)</u>	19
2.4.8	<u>Impôts différés</u>	20
2.4.9	<u>Crédit d'impôt recherche</u>	20
2.4.10	<u>Charges et produits exceptionnels</u>	20
2.4.11	<u>Trésorerie</u>	21
2.4.12	<u>Opérations en devises étrangères</u>	21
2.5	<u>Informations diverses</u>	21

2.5.1	<u>Résultat par action</u>	21
2.5.1.1	<u>Résultat par action</u>	21
2.5.1.2	<u>Résultat dilué par action</u>	21
2.5.2	<u>Honoraires des commissaires aux comptes</u>	21
2.5.3	<u>Montant des rémunérations</u>	22
2.5.4	<u>Crédit Impôt Compétitivité Emploi</u>	22
2.6	<u>Faits marquants</u>	22
3	<u>Périmètre de consolidation</u>	22
3.1	<u>Périmètre de consolidation</u>	22
3.2	<u>Variations du périmètre et des % d'intérêt</u>	23
4	<u>Analyses des postes du bilan et du compte de résultat</u>	24
4.1	<u>Bilan consolidé</u>	24
4.1.1	<u>Actif immobilisé</u>	24
4.1.1.1	<u>Ecarts d'acquisition</u>	26
4.1.1.2	<u>Immobilisations incorporelles</u>	26
4.1.1.3	<u>Immobilisations corporelles</u>	26
4.1.1.4	<u>Immobilisations financières</u>	26
4.1.2	<u>Autres postes d'actif</u>	27
4.1.2.1	<u>Stocks</u>	27
4.1.2.2	<u>Créances</u>	27
4.1.2.3	<u>Impôts différés :</u>	28
4.1.2.4	<u>Titres de placement et disponibilités</u>	28
4.1.2.5	<u>Comptes de régularisation</u>	28
4.1.3	<u>Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires</u>	29
4.1.4	<u>Autres postes du passif</u>	29
4.1.4.1	<u>Avances conditionnées</u>	29
4.1.4.2	<u>Provisions pour risques et charges</u>	29
4.1.4.3	<u>Emprunts et dettes assimilées</u>	30
4.1.4.4	<u>Fournisseurs et autres dettes</u>	30
4.2	<u>Postes du compte de résultat consolidé</u>	31
4.2.1	<u>Produits d'exploitation</u>	31
4.2.2	<u>Charges d'exploitation</u>	32
4.2.3	<u>Résultat financier</u>	32
4.2.4	<u>Résultat exceptionnel</u>	33
4.2.5	<u>Impôt sur le résultat</u>	33

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

5	<u>Autres informations</u>	34
5.1	<u>Information sectorielle</u>	34
5.1.1	<u>Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité</u>	34
5.1.2	<u>Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :</u>	35
	<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	35
5.2	<u>Engagements hors bilan</u>	35
5.2.1	<u>Engagements hors bilan reçus</u>	35
5.2.2	<u>Engagements hors bilan accordés</u>	35
5.3	<u>Evènements postérieurs à la clôture</u>	35

1 Etats financiers consolidés

1.1 Bilan consolidé

Les comptes consolidés clos au 30 juin 2019 présentent un total Actif - Passif de 28 863 545 €, et un résultat déficitaire part du groupe de – 139 332 €.

Actif en EUR	Montants Bruts	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 31/12/2018	Net 30/06/2018
Ecart d'acquisition	2 737 115		2 737 115	2 737 115	2 737 115
Capital souscrit non appelé	-				
Immobilisations incorporelles	12 368 129	4 595 534	7 772 595	7 489 262	7 416 931
Immobilisations corporelles	4 455 304	1 535 177	2 920 127	2 863 350	2 849 016
Immobilisations financières	538 317		538 317	356 317	102 576
Participations par mise en équivalence	-				
Actif immobilisé	17 361 750	6 130 711	11 231 039	10 708 929	10 368 523
Stocks et en-cours	3 798 335		3 798 335	2 938 470	2 210 777
Créances clients et comptes rattachés	2 920 475		2 920 475	3 309 084	799 433
Actifs d'impôts différés	1 408 416		1 408 416	1 293 548	859 519
Autres créances	1 723 026		1 723 026	1 402 761	947 333
Valeurs mobilières de placement	4 351 053		4 351 053	5 050 677	
Disponibilités	305 400		305 400	867 734	352 471
Actif circulant	14 506 705		14 506 705	14 862 274	5 169 533
Comptes de régularisation	388 686		388 686	128 270	504 829
Total Actif	34 994 256	6 130 711	28 863 545	28 436 588	18 780 000
Passif en EUR			30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Capital social ou individuel			7 837 969	7 837 969	5 187 485
Primes d'émission, de fusion, d'apport			7 165 884	7 165 884	850 678
Ecart de réévaluation					
Réserves			1 755 195	1 708 881	1 708 881
Résultat Groupe			- 139 332	46 312	18 226
Provisions réglementées					
Titres en auto-contrôle					
Capitaux propres - Part du groupe			16 619 716	16 759 046	7 765 270
Part Hors Groupe - Réserves					
Part Hors Groupe - Résultat					
Fonds non remboursables et assimilés			202 500	225 000	307 500
Provisions pour risques et charges			161 675	170 878	213 663
Emprunts et dettes financières			6 761 770	6 651 607	8 039 596
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 109 677	3 591 297	1 482 550
Dettes fiscales et sociales			699 726	588 724	572 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes			112 542	225 177	155 431
Dettes			11 683 715	11 056 805	10 249 814
Comptes de régularisation			195 939	224 859	243 753
Total Passif			28 863 545	28 436 588	18 780 000

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

1.2 Compte de résultat consolidé

En EUR	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Chiffre d'affaires	8 073 611	4 891 396	12 415 472
Production stockée et immobilisée	810 398	359 848	684 291
Subventions d'exploitation	87 417	48 623	171 049
Reprises sur provisions et transferts de charges	44 531	15 946	104 997
Autres produits	106	7	2 752
Autres Produits d'exploitation	942 452	424 424	963 089
Achats et variations de stocks	3 510 924	1 714 888	5 177 796
Autres achats et charges externes	2 555 620	1 326 404	3 288 926
Impôts et taxes	150 293	130 390	254 936
Charges de personnel	2 232 826	1 789 981	3 727 972
Dotations aux amortissements des immobilisations	773 941	390 677	885 996
Dotations aux provisions pour risques et charges		833	
Autres provisions et charges d'exploitation	37 936	9 388	28 178
Charges d'exploitation	9 261 540	5 362 561	13 363 804
Résultat d'exploitation	-245 477	-46 741	14 757
Produits financiers	36 676	20 484	7 304
Charges financières	122 563	157 904	287 148
Résultat financier	-85 887	-137 420	-279 844
Résultat courant avant impôt	-331 364	-184 161	-265 087
Produits exceptionnels	33 932	115 029	200 877
Charges exceptionnelles	59 393	16 825	132 754
Résultat exceptionnel	-25 461	98 204	68 123
Impôt sur le résultat	-217 493	-104 183	-243 276
Résultat des sociétés intégrées	-139 332	18 226	46 312
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	-139 332	18 226	46 312
Résultat groupe	-139 332	18 226	46 312
Résultat hors-groupe			
Résultat par action	-0,018	0,004	0,006

1.3 Tableau de flux de trésorerie

En EUR	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat net consolidé	-139 332	18 226	46 312
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Résultat des sociétés mise en équivalence			
Amortissements et provisions	744 706	390 302	856 823
Variation des impôts différés	-114 868	-19 182	-453 211
Plus-values de cession, nettes d'impôt	578	0	0
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	491 084	389 346	449 924
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-558 064	-1 204 053	-2 344 180
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-66 980	-814 707	-1 894 256
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-1 282 641	-1 120 224	-1 969 936
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt			
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 282 641	-1 120 224	-1 969 936
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Dividendes en intragroupe			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	0	1 744 120	10 709 810
Emissions d'emprunts	135 969	1 900 000	2 800 000
Remboursements d'emprunts et fonds non remboursables et assimilés	-492 344	-2 476 773	-4 578 379
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-356 375	1 167 347	8 931 431
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie (A)	-1 705 996	-767 584	5 067 239
Trésorerie d'ouverture (B)	5 915 566	848 327	848 327
Trésorerie de clôture (C)	4 209 570	80 743	5 915 566

2 Principes et modalités de consolidation

2.1 Préambule

Cette annexe est établie en euros.

Les comptes semestriels clos au 30 juin 2019 ont une durée de 6 mois contre 12 mois pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 et 6 mois pour les comptes semestriels au 30 juin 2018.

Date de clôture des comptes consolidés :

Les comptes consolidés semestriels sont établis au 30 juin, date de clôture de la société Tête de Groupe BIO-UV Group SA. La société Tête de Groupe BIO-UV Group SA a été créée le 14 octobre 2010.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de BIO-UV Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Aucune société étrangère n'est consolidée dans le groupe au 30 juin 2019.

2.3 Modalités de consolidation

2.3.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles BIO-UV Group dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable sont mises en équivalence.

Dans le cas de contrôle conjoint, les sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune société n'est consolidée par mises en équivalence ou par intégration proportionnelle en juin 2019.

2.3.2 Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition

2.3.2.1 Principes

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Lors de la constitution du Groupe, les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des sociétés consolidées ont été annulés. La valeur attribuée aux fonds, qu'ils aient été ou non identifiés dans les comptes sociaux, a ensuite été constatée dans les comptes consolidés en tant qu'écart d'acquisition, ou de première consolidation, de ces sociétés.

Les actifs et passifs repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provision pour risque, et sont repris dans le résultat en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif au 30 juin 2019.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et un test de dépréciation reposant sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie est réalisé à la clôture de chaque exercice.

La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction après application d'un taux d'actualisation de 8%.

Nous estimons que les résultats obtenus sont probants et n'aboutissent à la constatation d'aucune dépréciation dans les comptes clos au 30 juin 2019.

2.3.2.2 Méthode de conversion utilisée

Le Groupe détient une filiale étrangère, BIO-UV ASIA, qui n'a pas été intégrée au périmètre consolidé car elle est considérée comme non significative, et n'a aucune activité commerciale à ce jour.

2.4 Méthodes et règles d'évaluation

2.4.1 Immobilisations

2.4.1.1 Modes et méthodes d'évaluation appliqués

2.4.1.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La Société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la Société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

2.4.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

2.4.1.1.3 Contrats de location financement

Les contrats de location financement sont analysés comme des achats à crédit lorsqu'au regard des loyers payés annuellement sur la durée du contrat, de la valeur du bien et du montant de l'option, il existe une forte probabilité que l'option sera exercée à la fin du contrat.

Les biens concernés sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette financière et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

La valeur d'entrée des biens pris en crédit-bail correspond à la juste valeur du bien loué à la date de signature du contrat. En contrepartie une dette financière étalée sur la durée du contrat est constatée au passif.

2.4.1.2 Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

Les durées d'amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	Méthode amortissement	Durée amortissement en années
Ecart d'acquisition	NA	
ECARTS D'ACQUISITION		
Frais de recherche et développement	Linéaire	5 à 6
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Terrains	NA	
Terrains en crédit bail	NA	
Constructions	Linéaire	Gros Œuvre 30 Façade et étanchéité 25 Installations Générales et Techniques 20
Constructions en crédit bail	Linéaire	Agencement 10
Installations techniques, matériel, outillage	Linéaire	2 à 10
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		

L'amortissement des frais de recherche et développement débute lorsque la Société commence à consommer les avantages économiques associés, c'est-à-dire, lorsque les innovations attachées à ces frais de développement commencent à être commercialisées.

2.4.2 Stocks

2.4.2.1 Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

2.4.2.2 Dépréciation des stocks

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.

2.4.3 Créances

2.4.3.1 Evaluation des créances

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.3.2 Dépréciation des créances

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.4.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.4.5 Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Fonds non remboursables et assimilés ».

2.4.6 Subventions d'investissement

Le choix fait dans les comptes individuels, d'inscrire les subventions d'investissements en capitaux propres, n'est pas conservé dans les états financiers consolidés. Celles-ci sont reclassées en produits constatés d'avance.

Conformément au Règlement 99-02, les subventions sont étalées en résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)

Les indemnités de fin de carrière sont constatées dans les comptes consolidés pour l'ensemble des sociétés. Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles :

- Augmentation annuelle des salaires,
- Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de la retraite,
- Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite, - Taux d'actualisation.

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 65 ans
- Hypothèse d'actualisation : 0.77% (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 2%
- Table de mortalité : table de mortalité 2018 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par les sociétés

2.4.8 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement 99-02.

Le montant de la créance ou de la dette d'impôts à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actif, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminés par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie. Pour l'ensemble des sociétés, le taux d'impôt utilisé est de 28%, 26.5% ou 25% en fonction de la date à laquelle l'impôt devrait être dû.

2.4.9 Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

2.4.10 Charges et produits exceptionnels

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du PCG. Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

2.4.11 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

2.4.12 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La contrepartie étant constatée en résultat financier.

2.5 Informations diverses

2.5.1 Résultat par action

2.5.1.1 Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Sur la base d'un résultat net part du groupe de - 139 332 € et d'un nombre de titres de 7 837 969, il ressort un résultat par actions de - 0.018 € au 30 juin 2019.

2.5.1.2 Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe augmenté des économies des frais financiers réalisées (nettes d'impôt) en cas de conversion des instruments dilutifs (par hypothèse considérée intervenue au 1er janvier de l'exercice clos), par le nombre total d'actions, y compris celles qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions.

Résultat dilué par action au 30 juin 2019 :

Le résultat au 30 juin 2019 dilué par action s'établit à - 0.018 €.

Résultat dilué par action au 30 juin 2018 :

Le résultat au 30 juin 2018 dilué par action s'établit à 0.004 €.

Résultat dilué par action au 31 décembre 2018 :

Le résultat au 31 décembre 2018 dilué par action s'établit à 0.006 €.

2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal, des comptes sociaux, des sociétés intégrées dans les comptes consolidés par les commissaires aux comptes, et figurant au compte de résultat consolidé, s'élève à 23 148 € se répartissant à hauteur de 60% pour PwC Audit et 40% pour le cabinet AAM.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Les comptes clos au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité de la part du collège des Commissaires aux comptes.

2.5.3 Montant des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence.

Les rémunérations allouées au PDG et aux directeurs généraux par le conseil d'administration, au 30 juin 2019 et à raison de leur fonction, se sont élevées à 134 995 € contre 64 445 € au 30 juin 2018.

2.5.4 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le montant du CICE était comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du poste charges de Personnel. Il était compris dans le résultat d'exploitation et s'élevait à 38 473 € au 30 juin 2018 et 84 269 € au 31 décembre 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019 ce dernier a été supprimé et est remplacé par une baisse des charges.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi a servi selon les besoins à autofinancer les investissements.

2.6 Faits marquants

Nous attirons votre attention sur l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIOSEA au profit de la société BIO-UV Group, avec effet au 1^{er} janvier 2019.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Périmètre de consolidation

Périmètre au 30 juin 2019 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
BIO-UV ASIA	NC	NC	NC	NC - Non Consolidée

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

Périmètre au 30 juin 2018 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

Périmètre au 31 décembre 2018 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
BIO-UV ASIA	NC	NC	NC	NC - Non Consolidée
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue Louis Médard, 34400 LUNEL.

La société BIO-UV ASIA, détenue à 100% par BIO-UV Group, ayant eu peu d'activité sur la période, elle n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés au 30 juin 2019. L'impact sur le résultat de l'intégration de cette filiale aurait été une diminution du résultat de 89 420 €. La filiale n'a enregistré aucun chiffre d'affaires depuis sa création.

3.2 Variations du périmètre et des % d'intérêt

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur la période à l'exception de l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIOSEA au profit de BIO-UV Group, n'ayant eu aucun impact financier au 30 juin 2019.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Bilan consolidé

4.1.1 Actif immobilisé

Décomposition des valeurs brutes :

En EUR	31/12/2018	Acquisitions	Activation d'immobilisations	Cession	Variation de périmètre	30/06/2019
Ecart d'acquisition	2 737 115					2 737 115
ECARTS D'ACQUISITION	2 737 115	-	-	-	-	2 737 115
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et développement	10 497 507	116 149				10 613 656
Concessions, brevets et droits similaires	132 918	1 720				134 638
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	150 387	3 402				153 789
Immobilisations incorporelles en cours	656 439	809 607				1 466 046
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 437 251	930 878	-	-	-	12 368 129
Terrains	303 998	-				303 998
Constructions	3 250 727	17 392				3 268 119
Installations techniques, matériel, outillage	389 443	3 194				392 637
Autres immobilisations corporelles	330 765	163 165		3 380		490 550
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 274 933	183 751	-	3 380	-	4 455 304
Titres de participations	1 116	-				1 116
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts	25 537	-				25 537
Autres immobilisations financières	301 174	78 592				379 766
Créances rattachées à des participations	42 478	89 420				131 898
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	370 305	168 012	-	-	-	538 317
TOTAL GENERAL	18 819 604	1 282 641	-	3 380	-	20 098 865

Décomposition des amortissements et dépréciations :

En EUR	31/12/2018	Reprises / Sorties	Dotations	Variation Périmètre	30/06/2019
Ecart d'acquisition					
ECARTS D'ACQUISITION	-	-	-	-	-
Frais d'établissement	-				
Frais de recherche et développement	3 796 460		631 737		4 428 197
Concessions, brevets et droits similaires	106 205		10 323		116 528
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	45 324		5 485		50 809
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 947 989	-	647 545	-	4 595 534
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 988	13 988			-
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 411 583	2 802	126 396	-	1 535 177
Titres de participations					
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 988	13 988			-
Créances rattachées à des participations					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 988	13 988	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 373 560	16 790	773 941	-	6 130 711

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Immobilisations nettes :

En EUR	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2019	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2018	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2018
Ecart d'acquisition	2 737 115		2 737 115	2 737 115		2 737 115	2 737 115		2 737 115
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Frais de recherche et développement	10 613 656	4 428 197	6 185 459	10 497 507	3 796 460	6 701 047	4 255 892	3 415 206	840 686
Concessions, brevets, droits similaires	134 638	116 528	18 110	132 918	106 205	26 713	126 235	95 947	30 288
Autres immobilisations incorporelles	153 789	50 809	102 980	150 387	45 324	105 063	150 387	40 311	110 077
Immobilisations incorporelles en cours	1 466 046		1 466 046	656 439		656 439	6 435 880		6 435 880
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	303 998		303 998	303 998		303 998	303 998		303 998
Constructions	3 268 119	910 800	2 357 319	3 250 727	832 593	2 418 134	3 241 141	756 346	2 484 795
Installations techniques, matériel, outillage	392 637	343 916	48 721	389 443	333 471	55 972	352 741	323 964	28 777
Autres immobilisations corporelles	490 550	280 461	210 089	330 765	245 519	85 246	263 926	232 480	31 446
IMMOBILISATIONS FINANCIERES									
Titres de participations	1 116		1 116	1 116		1 116	-		-
Créances rattachées à des participations	131 898		131 898	42 478		42 478	-		-
Prêts	25 537		25 537	25 537		25 537	19 780		19 780
Autres immobilisations financières	379 766		379 766	301 174	13 988	287 186	82 796		82 796
Total	20 098 865	6 130 711	13 968 154	18 819 604	5 373 560	13 446 044	17 869 891	4 864 254	13 105 638

4.1.1.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés au 30 juin 2019, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 pour 2 737 milliers d'euros porte uniquement sur l'acquisition de la société BIO-UV réalisée en 2010.

4.1.1.2 Immobilisations incorporelles

Les mouvements sur les immobilisations proviennent essentiellement des mouvements sur les frais de développement activés sur la période.

Les frais de recherches et développements sont essentiellement composés des développements réalisés au titre de l'activité traitement des eaux de ballast :

- Mise à jour de notre TA USCG BIOSEA II, notamment avec des améliorations du holding time, et mise à jour de notre TA IMO selon les règles du nouveau G8.
- Améliorations sur nos système lowflow pour environ 134 milliers d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles pour 154 milliers d'euros correspondent aux droits et taxes liées à la construction des locaux du groupe.

4.1.1.3 Immobilisations corporelles

Les postes terrains et constructions correspondent essentiellement au retraitement du crédit-bail signé en 2013 pour la construction du nouveau siège social du groupe. Le contrat a débuté en date du 4 juillet 2013 pour une durée de 15 ans.

4.1.1.4 Immobilisations financières

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

4.1.2 Autres postes d'actif

4.1.2.1 Stocks

Stocks et en-cours en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Matières premières, approvisionnements	2 564 405	2 253 152	1 524 490
En-cours de production de biens	517 189	167 714	591 414
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis	588 681	402 259	
Marchandises	128 060	115 345	94 873
Total	3 798 335	2 938 470	2 210 777

La direction estime que les stocks actuellement présents dans les comptes ne présentent aucun risque de dépréciation.

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux éléments électrique, acier 316 L, pompes Grundfos, filtres en cuproaluminium, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau par ultraviolets pour tout type d'application, les plateformes de montage BIOSEA.

Les produits semi-finis sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

4.1.2.2 Créances

Créances en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Créances clients et comptes rattachés	2 920 475	3 309 084	799 433
Autres créances	1 723 026	1 402 761	947 333
Total	4 643 501	4 711 845	1 746 766

Notons que la Société n'a pas réalisé des opérations de cessions à titre d'escomptes au 30 juin 2019. En revanche, elle en avait réalisé pour un montant de 357 milliers d'euros au 30 juin 2018 et 19 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Le contrat d'affacturage a été arrêté en 2018. Les créances ayant fait l'objet d'une cession au factor ont été déconsolidées. Le montant des créances cédées au 30 juin 2018 s'élevait à 485 milliers d'euros.

Les créances clients sont à échéances à moins d'un an.

Les autres créances se décomposent comme suit :

Autres créances en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Créances fiscales et sociales	858 124	995 744	647 353
Autres créances	864 902	407 017	299 980
Total	1 723 026	1 402 761	947 333

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Les créances fiscales comprennent au 30 juin 2019 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 460 milliers d'euros au titre du CIR ;
- 88 milliers d'euros relatifs à des subventions à recevoir ;
- Créances de TVA pour 308 milliers d'euros.

Les créances fiscales comprennent au 30 juin 2018 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 499 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- Créances de TVA pour 148 milliers d'euros.

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2018 essentiellement les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 379 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- 88 milliers d'euros relatifs à des subventions à recevoir ;
- Créances de TVA pour 525 milliers d'euros.

4.1.2.3 Impôts différés :

Les actifs d'impôts différés sont constitués essentiellement de l'activation de déficits sociaux reportables. Les déficits fiscaux activés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2018 s'établissaient à 831 milliers d'euros et 1 268 milliers d'euros contre 1 396 milliers d'euros au 30 juin 2019.

Actifs d'impôts différés en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Activation des déficits reportables	1 395 533	1 267 990	830 635
IDA sur indemnité de départ à la retraite	40 419	45 283	56 620
Autres ID	- 27 536	- 19 725	- 27 736
Total	1 408 416	1 293 548	859 519

4.1.2.4 Titres de placement et disponibilités

Trésorerie et équivalents en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Valeurs mobilières de placement	4 351 053	5 050 677	
Disponibilités	305 400	867 734	352 471
Total	4 656 453	5 918 411	352 471

4.1.2.5 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation correspondent aux charges constatées d'avance.

4.1.3 Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires

En EUR	Part du groupe			Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et Résultat		
Capitaux propres 31/12/2017	4 045 026		1 957 899		6 002 925
Distributions de dividendes				-	-
Résultat N			46 312		46 312
Sortie de périmètre	-			-	-
Variation de périmètre				-	-
1ère Augmentation de capital	1 142 459	850 678	-249 018		1 744 119
2 ^{sd} Augmentation de capital	2 650 484	6 315 206			8 965 690
Autres variations				-	-
Capitaux propres 31/12/2018	7 837 969	7 165 884	1 755 193		16 759 046
Distributions de dividendes				-	-
Résultat N			139 332		139 332
Sortie de périmètre	-			-	-
Variation de périmètre				-	-
Augmentation de capital				-	-
Autres variations			2	2	2
Capitaux propres 30/06/2019	7 837 969	7 165 884	1 615 863		16 619 716

Pour rappel au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, une première augmentation de capital était liée à la conversion des OCA Atalaya et Managers, et la seconde à l'introduction en bourse de la société BIO-UV Group. Les frais d'augmentation de capital nets d'impôt sur les sociétés avaient été imputés directement sur les capitaux propres à hauteur de 1.2 M€.

Le capital de la Société s'élève à 7 837 969 €. Il est constitué de 7 837 969 actions de 1 €.

4.1.4 Autres postes du passif

4.1.4.1 Avances conditionnées

Les avances conditionnées ne donnent lieu au paiement d'aucun intérêt.

4.1.4.2 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges comprennent exclusivement la provision pour indemnité de départ à la retraite. Les modalités de calcul ont été explicitées en note 2.4.7.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

4.1.4.3 Emprunts et dettes assimilées

Dettes financières en EUR	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements	4 056 575	-	356 183	3 700 392
Concours bancaires courants	2 845	444 038		446 883
Emprunts en crédit-bail	2 592 187	135 969	113 661	2 614 495
Emprunts et dettes financières divers				
Total	6 651 607	580 007	469 844	6 761 770

Les dettes financières au 30 juin 2019 d'un montant total de 6 761 770 €, peuvent être ventilées comme suit :

Dettes financières en EUR	30/06/2019	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements	3 700 392	699 611	2 882 036	118 744
Concours bancaires courants	446 883	446 883		
Emprunts en crédit-bail	2 614 495	234 593	966 308	1 413 594
Emprunts et dettes financières divers	-			
Total	6 761 770	1 381 087	3 848 344	1 532 338

Les emprunts sont tous des emprunts en euros à taux fixe et ne font pas l'objet d'une couverture.

4.1.4.4 Fournisseurs et autres dettes

La décomposition des dettes fournisseurs et des autres dettes est la suivante :

Fournisseurs et autres dettes en EUR	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 109 677	3 591 297	1 482 550
Dettes fiscales et sociales	699 726	588 724	572 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	112 542	225 177	155 431
Produits constatés d'avance	195 939	224 859	243 753

Les dettes fournisseurs sont à échéances à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2019 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 286 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 366 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2018 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 236 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 323 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2018 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 207 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 346 milliers d'euros ;
- Dettes de TVA pour 32 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année au rythme de l'utilisation des biens immobilisés acquis.

4.2 Postes du compte de résultat consolidé

4.2.1 Produits d'exploitation

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV).

Le fait générateur générant la constatation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété qui est le départ usine pour les ventes sur la France. A l'export les incoterms le plus souvent utilisés sont EXW et DAP.

En EUR	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Chiffre d'affaires	8 073 611	4 891 396	12 415 472
Production stockée et immobilisée	810 398	359 848	684 291
Subventions d'exploitation	87 417	48 623	171 049
Reprises sur provisions et transferts de charges	44 531	15 946	104 997
Autres produits	106	7	2 752
Autres Produits d'exploitation	942 452	424 424	963 089

Notons que la production immobilisée 2019 s'élève à 275 milliers d'euros contre 206 milliers d'euros au 30 juin 2018 et 552 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les reprises sur provisions s'élèvent à 16 milliers d'euros au 30 juin 2019 contre 0 milliers d'euros en au 30 juin 2018 et 47 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Chiffre d'affaires par origine :

En kEUR	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
France	2 973	2 623	6 769
Europe Hors France	3 098	1 405	2 652
Asie	1 345	44	1 145
Moyen-Orient	243	196	436
Amérique	111	195	747
Autre	304	428	666
Total Chiffre d'affaires	8 074	4 891	12 415

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

4.2.2 Charges d'exploitation

En EUR	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Achats et variations de stocks	3 510 924	1 714 888	5 177 796
Autres achats et charges externes	2 555 620	1 326 404	3 288 926
Impôts et taxes	150 293	130 390	254 936
Charges de personnel	2 232 826	1 789 981	3 727 972
Dotations aux amortissements des immobilisations	773 941	390 677	885 996
Dotations aux provisions pour risques et charges		833	
Autres provisions et charges d'exploitation	37 936	9 388	28 178
Charges d'exploitation	9 261 540	5 362 561	13 363 804

Les dotations aux amortissements sur frais de développement s'élèvent à 632 milliers d'euros, contre 270 milliers d'euros au 30 juin 2018 et 651 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

L'effectif moyen annuel est le suivant :

Effectif moyen	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
BIO-UV Group / BIOFIN	73	52	59
BIO-UV			
BIOSEA		5	5
Total :	73	57	64

4.2.3 Résultat financier

En EUR	30/06/2019 6 mois	30/06/2018 6 mois	31/12/2018 12 mois
Produits financiers			
Produits financiers de participations	1 965		709
Autres intérêts et produits assimilés	104	98	328
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 016	4 530	4 530
Différences positives de change	3 591	15 856	1 737
Produit nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers	36 676	20 484	7 304
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions			13 987
Intérêts et charges assimilées	103 379	108 073	240 917
Différences négatives de change	19 185	49 839	32 242
Ecart de conversion	- 1	- 8	2
Total charges financières	122 563	157 904	287 148
Résultat financier	- 85 887	- 137 420	- 279 844

Le résultat financier est constitué des charges financières et assimilées sur emprunts ainsi que des différences de change. Les différences de change concernent principalement des opérations hors exploitation, de fait elles restent classées en résultat financier et ne sont pas reclassées en exploitation.

4.2.4 Résultat exceptionnel

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du Code de Commerce. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

La décomposition du résultat exceptionnel est la suivante :

En EUR	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
	6 mois	6 mois	12 mois
Produit exceptionnel sur le litige avec le fournisseurs Syclope Electronique	-	65 374	122 041
Quote part du subvention d'investissement		49 392	68 330
Réprise de la dépréciation de l'écart d'acquisition BIO ALLIANCE	-		
Autres produits	33 932	263	10 506
Total produits exceptionnels	33 932	115 029	200 877
Charge exceptionnelle sur le litige avec le fournisseurs Syclope Electronique	-		56 667
Indemnités de départ			24 890
Autres charges	59 393	16 825	51 197
Total charges exceptionnels	59 393	16 825	132 754
Résultat exceptionnel	- 25 461	98 204	68 123

4.2.5 Impôt sur le résultat

En EUR	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
	6 mois	6 mois	12 mois
Impôts dus sur les bénéfices	-102 626	-85 000	209 936
Impôts différés sur les bénéfices	-114 867	-19 183	-453 212
Total :	-217 493	-104 183	-243 276

Impôt sur le résultat en EUR	Avant IS	IS	Après IS
Résultat courant avant impôt	- 331 364	- 211 128	- 120 236
Résultat exceptionnel	- 25 461	- 6 365	- 19 096
Résultat Net	- 356 825	- 217 493	- 139 332

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

PREUVE D'IMPOT En EUR	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Résultat consolidé après impôt	-139 332	18 226	46 312
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	-139 332	18 226	46 312
Impôt réel	-217 493	-104 183	-243 276
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)			
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	-356 825	-85 957	-196 964
IMPOT THEORIQUE GROUPE AU TAUX DE 28 %	-99 911	-24 068	-55 150
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-117 582	-80 115	-188 126
JUSTIFICATION DE L'ECART			
Ecart sur bases imposées à taux différent	10 705	1 289	27 693
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-102 626	-85 000	-227 105
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société			
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-91 921	-83 711	-199 412
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	-25 661	3 596	11 286
Ecarts permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	1 183	7 606	14 053
Autres bases	-26 844	-4 010	-2 767
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-25 661	3 596	11 286
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-117 582	-80 115	-188 126

Convention de signes : dans la partie relative à la justification des écarts les montants négatifs correspondent à des produits et les montants positifs à des charges.

Le produit d'impôt de 102 626 € correspond au crédit d'impôt recherche 2019 et à 85 000 € en juin 2018 et 227 105 € en décembre 2018 (dont la régularisation du crédit impôt recherche 2014 pour 22 287 €).

5 Autres informations

5.1 Information sectorielle

5.1.1 Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.

Le groupe adresse deux secteurs d'activités distincts dans la désinfection des eaux par UV :

- Le traitement des eaux dites récréatives, municipales et industrielles, dit secteur traditionnel ou historique. En 2000, le Groupe a lancé la gamme BIO-UV de traitement automatique sans chlore des piscines et spas privés permettant d'adresser le marché dit Récréatif (piscines et spas privées et collectifs). Entre 2002 et 2011, le Groupe a complété ses activités historiques par des gammes de produits permettant d'adresser le marché de la potabilisation, traitement des effluents, des eaux usées et des eaux de process, dit marché Municipal et Industriel.
- Le traitement des eaux de ballast, qui est un marché porté par des exigences règlementaires qui imposent depuis septembre 2017 aux bateaux neufs et pour les bateaux existants à compter de septembre 2019 de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast. Le Groupe a lancé en 2011 le développement d'un système de traitement des eaux de ballast (BIO-SEA) qui a abouti à l'obtention de la certification OMI en 2013 et à l'obtention de la certification US Coast-Guard (USCG) en juin 2018.

5.1.2 Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :

Ventilation du chiffre d'affaires :

Nature des activités		30/06/2019 6 mois		30/06/2018 6 mois		31/12/2018 12 mois	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %	en KEUR	en %
Chiffre d'affaires	activité historique	3 747	46%	3 626	74%	7 160	58%
Chiffre d'affaires	activité ballast	4 327	54%	1 265	26%	5 255	42%
Chiffre d'affaires	Total	8 074	100%	4 891	100%	12 415	100%

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements hors bilan reçus

Néant

5.2.2 Engagements hors bilan accordés

Les engagements donnés sont relatifs au nantissement du fonds de commerce / pari-passu et se décomposent comme suit :

Emprunt En KEUR	Date de départ du nantissement / pari passu	Montant de l'emprunt	Montant restant dû	Montant restant dû
			au poste de bilan au 30/06/2019	au poste de bilan au 31/12/2018
Banque Populaire du Sud	octobre-15	300	82	112
CIC Lyonnaise de Banque	avril-17	500	355	390
BNP Paribas	mai-17	300	213	234
Banque Populaire du Sud	mai-17	500	366	401
BNP Paribas	juin-18	200	158	177
HSBC	juin-18	200	164	184
CIC	juin-18	200	161	181
CRCA	juin-18	200	161	180
Banque Populaire du Sud	juin-18	400	385	400
Total		2 800	2 045	2 259

5.3 Evènements postérieurs à la clôture

Lors de sa réunion en date du 10 juillet 2019, le Conseil d'administration a pris acte de la démission (i) de Monsieur Thierry NOEL de son mandat d'administrateur avec effet à l'issue de ladite réunion, (ii) de Madame Anne LARDOUX-DE-PAZZIS de son mandat d'administrateur avec effet au 9 juillet 2019, et (iii) de la société ACE MANAGEMENT, représentée par Monsieur Laurent SASSIER de son mandat de censeur avec effet au 5 juillet 2019.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Lors de la même réunion et en raison de l'acquisition définitive de 15.000 actions gratuites par un salarié, le Conseil d'administration a décidé l'attribution, au bénéfice de ce salarié, de 15.000 actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en œuvre par le Conseil lors de sa réunion en date du 12 novembre 2018.

Lors de sa réunion en date du 5 septembre 2019, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation consentie aux termes de la 9^{ème} Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2019, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé dans la limite de 20% du capital par an. Le Conseil d'administration a fixé à 3.000.005 d'euros le montant nominal de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital et à 631.580 euros le montant nominal maximum de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée en cas de conversion desdites valeurs mobilières. Dans ce cadre, le 6 septembre 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 631.580 obligations convertibles ("OC") de 4,75€ de valeur nominale avec cinq fonds gérés par deux sociétés de gestion : Eiffel Investment Group et Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les cinq fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment et à leur seule discrétion entre la date d'émission et la date de maturité des OC. Les OC donneront droit à leurs titulaires, en cas de conversion, à une action ordinaire nouvelle pour une OC.

Le 18 septembre 2019, BIO-UV Group a acquis 100% des actions de la société TRIOGEN HOLDINGS LIMITED, entité de SUEZ Water Technologies & Solutions, et de sa filiale SUEZ Purification and Disinfection Systems Ltd (ensemble "Triogen"). Basée en Ecosse, Triogen existe depuis plus de 30 ans et a réalisé 8 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 et enregistré un EBITDA représentant 10% du chiffre d'affaires sur des marchés et des technologies complémentaires de BIO-UV Group. L'acquisition a été financée pour partie sur fonds propres et pour le solde par endettement (financement bancaire, financement auprès de Bpifrance Financement et émission obligataire).

Conjointement à l'acquisition de Triogen, un contrat commercial et un contrat de licence ont été signés avec une entité appartenant à la division SUEZ WTS. Au titre de ce contrat commercial d'une durée initiale de quatre ans, cette société membre de la division SUEZ WTS s'est notamment engagée auprès de BIO-UV Group, pour une durée de trois ans, à acheter un montant minimum de produits licenciés fabriqués par le nouvel ensemble.

IV. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 8) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Benoit GILLMANN
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière

Laurent-Emmanuel MIGEON
Directeur Général Délégué
Adresse : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel
Téléphone : +33 (0)4 99 13 39 11
Télécopie : +33 (0)4 99 13 39 19
Courriel : investisseurs@bio-uv.com

